

Prorogation du délai de clôture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du programme triennal 2024 - 2026 d'accompagnement à l'export de l'Agence Marocaine de Développement des Investissement et des Exportations

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX), répondent favorablement à la demande de plusieurs entreprises et coopératives des régions touchées par le séisme du 8 septembre dernier, de proroger d'un mois le délai de clôture de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du programme EXPORT MOROCCO NOW.

L'objectif de cette prorogation est de leur permettre de disposer du temps suffisant pour s'inscrire au dit programme et de faire de l'export un véritable levier du développement économique.

Le programme triennal 2024-2026 d'accompagnement de bout en bout des entreprises et coopératives marocaines ayant un potentiel à l'export et opérant dans les secteurs de l'industrie et/ou des services, permet de bénéficier de l'offre de services de l'AMDIE qui comprend :

- La veille et l'analyse des marchés et filières : informations sur l'évolution des marchés et des filières et le potentiel d'export à exploiter ;
- La promotion, la prospection et le démarchage : participation aux foires, aux salons, aux caravanes de partenariats économiques, aux BtoB, aux incoming visits et aux incoming missions ;
- L'accès aux marchés : référencement des produits dans les chaînes de distribution à l'international et aux appels d'offres à l'étranger ;
- La formation export : participation aux formations certifiantes portant sur un large champ de domaines liés au commerce extérieur.

Ce programme soutiendra 350 entreprises et coopératives marocaines, réparties comme suit :

- 250 entités ayant réalisé en moyenne un chiffre d'affaires à l'export supérieur à 5 millions de dirhams sur les trois dernières années ;
- 100 primo exportateurs ayant réalisé en moyenne un chiffre d'affaires à l'export inférieur ou égal à 5 millions de dirhams sur les trois dernières années.

Les critères de sélection des entités sont basés notamment sur la création d'emplois, sur le chiffre d'affaires additionnel à l'export ciblé au cours de la période 2024-2026, sur la valeur ajoutée conférée aux exportations, ainsi que sur les aspects liés au genre, à la territorialité et au développement durable.

Il est important de noter que toute entité souhaitant bénéficier de l'accompagnement de l'AMDIE pendant les trois prochaines années, doit impérativement adhérer au programme « EXPORT MOROCCO NOW ».

A cet effet, l'AMDIE invite les entreprises et coopératives marocaines intéressées par le programme, à consulter le règlement de participation et à renseigner le formulaire de candidature, et ce au plus tard le **10 novembre 2023 à 18h00**, via le lien suivant : www.morocconow.ma/exportmorocconow

Les entités sélectionnées devront compléter leur dossier de candidature dans un délai de 15 jours après leur notification avant la signature d'un contrat triennal avec l'AMDIE.

Pour plus d'informations : exportmorocconow@amdie.gov.ma